

Association
pour la
protection du site
& de
l'environnement
de Sainte
Marguerite

5 bd de la République
44380 - PORNICHET

Janvier 2011

Sommaire:

Editorial	1
CA et Bureau de l'Association	2
Aménagement de l'avenue du Littoral	2
Collectif DLM : Défense de la Mer	3
80e anniversaire. Vœux du Président	4

PRO.SI.MAR

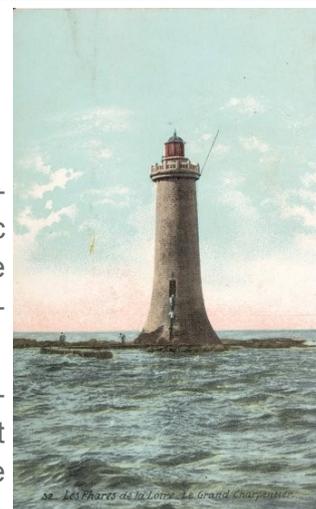
Editorial

SAINTE-MARGUERITE DE PORNICHET

C'est l'une des 3 grandes plages de Pornichet, la plus à l'est, tournée vers le sud, donc vers le soleil, vers l'estuaire de la Loire et le phare du Grand Charpentier qui en balise l'entrée depuis 1888.

Au large, de jour, on voit l'autre rive de l'estuaire, parfois Noirmoutier, le Grand et le Petit Charpentier, la Vieille et ses rochers, Pierre Percée et Baguenaud, et à l'horizon les silhouettes des tankers au mouillage. Par belle houle, la mer déferle sur toute la largeur de la barrière rocheuse du Charpentier aux Evens et révèle les roches des Troves et des Fromentières !

De nuit, c'est un spectacle féerique sur la mer: les bouées du chenal scintillent en rouge et vert sur fond des lumières de la rive Sud-Loire et de Noirmoutier, sous le clignotement isophase rouge du Charpentier. Un spectacle animé par le balayage du puissant phare des Piliers et les éclats du phare de la Banche.



De cette plage, si on se tourne vers l'ouest, on voit la pointe de Congrigoux qui masque la plage de Bonne Source, le port de Pornichet et la plage de La Baule, et au loin Le Pouliguen et la Pointe de Penchateau et l'île des Evens. Si on se tourne vers l'est, c'est la pointe de la Lande (ou du Jaunais ou Fall-Amzer) qui masque en partie la Pointe de Chemoulin et donc Saint-Marc et Saint-Nazaire.

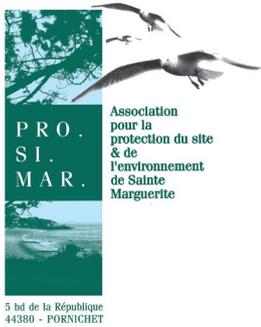
Cela explique l'attrait de Ste Marguerite: la ville est invisible ! juste 3 immeubles à toits d'ardoise des années 70-80, d'avant la Loi Littoral, mais surtout un littoral de villas dans un écrin de verdure. Ce site maritime mérite d'être préservé: ce mélange de mer, de dunes et de végétation haute et verte comble les habitants et résidents de Ste Marguerite. Qu'on le préserve aussi pour en faire profiter promeneurs, touristes et vacanciers. Voilà pourquoi nous défendons ce site maritime contre une urbanisation trop dense, voilà pourquoi nous protégeons le patrimoine que constitue cet environnement de verdure raisonnablement occupé par des habitations, villas ou petits collectifs d'architectures remarquables et paisibles.

Un lieu de promenade pour tous, et d'émerveillement pour ceux qui savent écouter la mer, le vent et le chant des oiseaux, pour mieux voir et apprécier la nature maritime, littorale et sylvestre de ce quartier.

Pour accéder à tout cela, il faut d'abord sécuriser les avenues du quartier, tant pour les véhicules que pour les piétons: ce sera le thème prioritaire de cette année pour notre action auprès de la mairie..

Mais pour que la mer reste vivante, il faut la défendre contre l'inconscience ou la cupidité des hommes, insensibles à l'importance de la biodiversité: ce sera notre deuxième thème de l'année, à travers le collectif « Défense de la Mer » dont nous sommes un des membres fondateurs.

Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent une très bonne année 2011 !



PRO.SI.MAR

Correspondance:
 Chez M. J. Suard
 67, Avenue du Littoral
 44380 PORNICHET

Président: 06 8020 3840
 V-Président: 06 7770 5122

info@prosimar.org

RETROUVEZ
 PRO.SI.MAR SUR
 LE WEB:
www.prosimar.org

Bureau et CA:

Président: Alain Doré
 V-P délégué: Hervé Jamet
 Secrétaire: Jo Touvet
 Trésorier: Henry Garnier
 Secrétaire-adj.: Jacques Suard
 Trésorier-adj. Léon Garnier
 Membres: Stéphane Aerts
 Arnaud Darmaillacq
 Catherine Fillion
 Jean-Pierre Furet
 Claude Gérard
 Michèle Jussier
 Pierre-Arnaud Lebonnois
 Guy Maïer
 Jeannick Martel
 Jean-Bernard Pannetier
 Jean-Pierre Raymondi
 Marie-Madeleine Relliet
 Roger Roux
 Yves Sorin
 Président d'honneur:
 Maxime Labarbe

Sécurité et circulation: Avenue du Littoral

Depuis des années, PRO.SI.MAR réclame des mesures pour sécuriser la circulation sur l'avenue du Littoral depuis l'entrée de la commune jusqu'aux virages de Congrigoux, ainsi que devant les commerces.

Après un accident grave en 2009 et deux accidents mortels en 2010, nous avons dû hausser le ton dans un courrier au Maire en date du 23 août 2010, et par l'intervention de notre représentant H. Jamet au conseil de quartier Littoral.

Un premier résultat est l'aménagement des virages devant Ker Juliette:

- Secteur à vitesse limitée à 30kmh
- Marquage au sol de deux couloirs cyclables,
- Création de deux îlots de séparation.
- Feu clignotant « Danger-Ralentir »

Mais curieusement cette zone à 30kmh ne s'étend pas jusqu'aux feux tricolores de Congrigoux ! Doit-on laisser les vé-



hicules accélérer pour passer au vert ? Les traversées piétons ne sont pas en regard de l'entrée du parc de Congrigoux.

Il est clair que cet aménagement est une amélioration notable de la sécurité de l'avenue, mais aussi qu'on doit le considérer comme provisoire, dans l'attente d'un plan global de sécurisa-



tion de toute l'avenue.

Le carrefour avec l'avenue de Rangrais devra être aménagé...

Les traversées piétonnes aux niveaux des avenues de Cavaro, des Sables d'Or et des Chênes verts sont indignes d'une zone touristique et de ses accès à la plage, et devront être aménagées et sécurisées...

L'entrée de ville au niveau des Jauvais devra surtout être redessinée pour casser la vitesse des véhicules venant de St Marc/mer et protéger l'accès à la plage face au lotissement de la Lande de Cavaro.

Nous attendons des réalisations avant juin de cette année...

Pas dans 3 ans !



Collectif DLM : Défense de la Mer

Dans le cadre de la *Fédération Presqu'île Environnement*, PROSIMAR s'est associée à plusieurs associations présentes entre Loire et Vilaine, autour d'un point commun évident: la mer.

Lors de notre Assemblée Générale d'août 2010, nous avons invité Eric Lauvray, de l'Association « *Estuaires Loire-Vilaine* » à nous présenter leurs travaux sur la biodiversité de notre environnement maritime et des fonds marins auprès et au large de nos côtes.



Guérande, et aujourd'hui dit son inquiétude sur la sauvegarde de la nécessaire bio-diversité.

PROSIMAR a aussi pris l'initiative de faire réaliser des analyses des eaux des ruisseaux de Cavaro et de Rangrais, qui montrent qu'on ne peut négliger cette partie polluée de notre environnement.

Plus récemment, une délégation de PROSIMAR a participé à la visite du chantier de la station d'Ecosierne, dont les rejets devraient s'effectuer par une canalisation débouchant au large du Phare du Char-



En 2010, PROSIMAR a d'abord publié une note de synthèse sur les projets éoliens maritimes gigantesques, envoyée à C. Priou, député et membre de la Commission Développement Durable de l'Assemblée Nationale, à R. Belliot, maire de Pornichet, et aux préfet de région et sous-préfet de Saint-Nazaire.

PRO.SI.MAR a exprimé alors ses extrêmes réserves sur l'intérêt de tels projets sur le banc de



Manifeste DLM

Parmi les objets prioritaires du collectif, figure la vigilance sur toutes les atteintes aux paysages marins et côtiers, à la qualité des eaux marines (rejets en mer des eaux usées et pluviales, clapages proches des côtes des vases et sédiments des dragages, pollutions d'origine maritime et retombées atmosphériques – délestages de carburant au-dessus de 2000 m...), au développement de leur faune, flore et biodiversité, notamment par :

- la défense et la sauvegarde des espaces classés Natura 2000 en mer (ou en voie de l'être) face aux côtes;
 - l'éloignement suffisant des zones de clapage des vases et sédiments de dragage du chenal et la surveillance des conditions des dragages par « surverse » des estuaires et des ports;
 - l'opposition à la construction de parcs d'éoliennes industrielles sur des sites particulièrement riches tels que le plateau de La Branche et le Banc de Guérande ...
 - la vigilance sur les apports des bassins versants locaux,
- et toute autre action visant à la sauvegarde de la biodiversité des fonds marins, de la qualité des eaux, de l'intégrité des côtes et des plages (témoignages, études scientifiques, etc.)

pentier.

S'ajoutant au déversement par les dragues dans la même zone des vases du chenal quand ce n'est pas la surverse des boues dans l'estuaire au moment des grandes marées, le risque de pollution est croissant ...

Après notre 80^e anniversaire: vœux du Président

Mes vœux pour Ste Marguerite, je vous les redis avec beaucoup d'espérance:

Que ce quartier se transforme pour retrouver une voirie conçue pour une circulation douce, imposant aux automobilistes (donc à nous-mêmes, toujours pressés) une progression ralentie, sécurisée, respectueuse de la priorité aux familles, aux enfants, aux cyclistes, avec un accès aux poussettes d'enfants ou aux handicapés ; une circulation en cohérence avec le lieu !

Que les voitures ne restent pas garées à l'extérieur des propriétés, dans les chemins privés et les avenues : le cadre de vie en sera profondément changé !

Que les trottoirs (ou ce qui en tient lieu) ne soient plus encombrés par les poteaux de signalisation, les abribus ou les panneaux publicitaires ;

Qu'on enterre rapidement les affreux câbles électriques et téléphoniques, qui dénaturent le cadre de station balnéaire ; qu'on en profite pour raccorder nos habitations en fibre optique, pour un accès efficace à l'information numérique et à internet.

Que les constructions réservent toujours un espace de verdure pour y garder une densité arborée, qui garantit le cadre de vie des générations futures.

Que les clôtures soient essentiellement en verdure, pour le respect des passants et des promeneurs ; que tous les pas de porte soient fleuris ;

Voilà 4 menaces pour notre environnement marin immédiat, que nous partageons avec de nombreuses associations entre Loire et Vilaine. C'est pourquoi le Conseil d'Administration a décidé d'adhérer à la Fédération Presqu'île Environnement et a contribué à créer le Collectif DLM « *Défense de La Mer* ».

Que les propriétaires (les co-propriétaires des immeubles surtout) se préoccupent de planter chaque année, pour remplacer les grands arbres en fin de vie ;

Que l'offre commerciale de proximité retrouve plus de vigueur ;

Que les ruisseaux retrouvent leur lit naturel, avec une eau claire et non polluée. Que les horribles exutoires en béton sur la plage disparaissent pour être traités plus naturels, pour la plus grande joie des petits qui y jouent hors saison ;

Qu'on maîtrise la pollution lumineuse de l'éclairage public, pour que nos enfants puissent connaître la voie lactée dans un ciel étoilé et pas seulement les éclats des planètes du matin et du soir – et ainsi réhabiliter cette villégiature de Flammation...

Que les écureuils et les oiseaux habitent toujours nos arbres, sans risquer de se faire écraser pour les premiers, faute de voute arborée au dessus des avenues;

Que l'intégrité des villas remarquables soit préservée des querelles de succession ;

Et que la mer soit protégée des agressions d'une civilisation qui sacrifie son patrimoine à son confort et néglige ses responsabilités face à la Nature, et envers les générations futures pour leur cadre de vie...

Bonne année 2011 !!!

Alain Doré